

Conditions d'utilisation des services de My Wallet Services

Les présentes conditions d'utilisation des Services My Wallet (les « **Conditions d'utilisation** ») stipulent les conditions d'utilisation des Services My Wallet (les « **Services** ») fournis par SNFT Inc. (« **Sony** ») dans le cadre de la « Fan Marketing Platform » et s'appliquent aux utilisateurs des Services et qui ont leur lieu de résidence habituel en France (les « **Utilisateurs** »).

Si Sony établit des règles séparées, etc. en rapport avec les Services (y compris des conditions d'utilisation qui s'appliquent additionnellement à des parties spécifiques des Services ainsi que des instructions d'exploitation, etc. qui sont communiquées dans le cadre des Services, les « **Règles particulières** »), les Utilisateurs seront également tenus d'utiliser les Services conformément à Règles particulières. En cas de contradiction entre les stipulations des Règles particulières et celles des présentes Conditions d'utilisation, les stipulations des Règles particulières prévalent, sauf stipulation contraire (ci-après, les Règles particulières et les présentes Conditions d'utilisation sont désignées collectivement sous le nom de « **Conditions générales** »).

Les Services ne sont pas accessibles aux personnes âgées de moins de 18 ans.

1. Définitions

Les termes en majuscules utilisés dans les conditions générales ont la signification suivante :

- (1) « **NFT(s)** » désigne les jetons non fongibles liés à des contenus numériques (images fixes, vidéos, audio et autres contenus) qui sont émis dans le cadre d'un réseau blockchain.
- (2) « **Objets** » désignent, collectivement, les NFT désignés par Sony comme des NFT compatibles avec les Services, et les contenus numériques (images fixes, vidéos, sons et autres contenus) associés à ces NFT.
- (3) « **Actifs numériques** » désigne les Objets.
- (4) « **Adresse du Wallet** » désigne la chaîne de caractères devant être renseignée pour désigner le destinataire ou l'expéditeur lors de l'envoi ou de la réception d'actifs numériques. Dans le cadre des Services, une Adresse de Wallet sera attribuée à chaque Utilisateur.
- (5) « **Compte My Wallet** » désigne le compte pour utiliser les Services My Wallet, qui est créé pour chaque Utilisateur après avoir complété les procédures pertinentes indiquées par Sony. Il existe deux types de comptes : le Compte My Wallet (Adresse e-mail) et le Compte My Wallet (Réseaux sociaux).

- (6) « **Compte My Wallet (Adresse e-mail)** » désigne un Compte My Wallet dont l'authentification de connexion est effectuée à l'aide de l'adresse e-mail de l'Utilisateur et d'un mot de passe défini conformément à la méthode prescrite par Sony.
- (7) « **Compte My Wallet (Réseaux sociaux)** » désigne un Compte My Wallet dont l'authentification de connexion est effectuée en le liant au compte d'un réseau social de l'Utilisateur. Sony indiquera de manière séparée les comptes de réseaux sociaux pouvant être utilisés pour se connecter aux Comptes My Wallet.

2. Compte My Wallet

- 2.1 Toute personne souhaitant utiliser les Services doit correctement enregistrer les informations requises auprès de Sony et créer un Compte My Wallet. La même adresse e-mail ne peut être utilisée que pour créer un seul Compte My Wallet. De plus, si l'adresse e-mail ou le compte de réseau social utilisé par un Utilisateur pour authentifier son Compte My Wallet devient inutilisable, par exemple s'il cesse d'exister, les Services peuvent devenir indisponibles.
- 2.2 Les Utilisateurs ne doivent pas utiliser les Services en utilisant le Compte My Wallet d'un tiers, et ne doivent pas permettre à un tiers d'utiliser leur propre Compte My Wallet. Tous les droits relatifs à un Compte My Wallet appartiennent exclusivement à l'Utilisateur et ne peuvent être transférés ni cédés, par transmission ou autrement.
- 2.3 Les Utilisateurs doivent conserver de manière appropriée les informations relatives à leurs Comptes My Wallet (y compris les mots de passe définis par les Utilisateurs). Chaque Utilisateur est responsable de tous les actes qu'il effectue via son Compte My Wallet, ainsi que des résultats de ces actes, après que Sony a pu démontrer la responsabilité de l'Utilisateur dans ces actes ou si ces actes ont été commis par un tiers, la négligence de l'Utilisateur à protéger les informations relatives à son Compte My Wallet.
- 2.4 Si un Utilisateur découvre que les informations relatives à son Compte My Wallet ont été détournées ou que son Compte My Wallet a été ou est utilisé par un tiers, l'Utilisateur doit immédiatement en informer Sony et se conformer aux instructions données en retour par Sony le cas échéant.

3. Création d'un Compte My Wallet

3.1 Toute personne souhaitant utiliser les Services doit créer un Compte My Wallet après avoir déclaré et garanti à Sony qu'elle satisfait à toutes les exigences énoncées ci-dessous :

- (1) Elle n'a pas déjà créé un Compte My Wallet.
- (2) Elle n'a pas précédemment enfreint les présentes Conditions générales lors de l'utilisation des Services.
- (3) Elle possède son propre appareil personnel, tel qu'un smartphone ou un ordinateur personnel, ainsi qu'une adresse e-mail, nécessaires à l'utilisation des Services.
- (4) Il n'y a aucun obstacle aux communications avec Sony.
- (5) Elle peut être contactée à tout moment via l'adresse e-mail enregistrée auprès de Sony.
- (6) Elle est en mesure de lire les notifications publiées périodiquement sur le site web des Services.

3.2 Une seule adresse e-mail peut être utilisée pour créer un Compte My Wallet (Adresse e-mail), et il n'est pas possible de créer plusieurs Comptes My Wallet (Adresse e-mail) avec la même adresse e-mail.

3.3 Un seul Compte My Wallet (Réseaux sociaux) peut être créé avec un même compte sur un réseau social, et il n'est pas possible de créer plusieurs Comptes My Wallet (SNS) en utilisant le même compte de réseau social.

3.4 Toute personne souhaitant utiliser les Services ne pourra commencer à utiliser les Services qu'à partir du moment où Sony approuve la création de son Compte My Wallet.

4. Gestion des clés d'accès

4.1 Les Services utilisent des clés d'accès pour authentifier les transactions effectuées à l'aide des Comptes My Wallet (y compris, mais sans s'y limiter, le dépôt et la livraison d'Actifs numériques). Si une clé d'accès créée par un Utilisateur devient inaccessible en raison d'un changement d'appareil, d'un dysfonctionnement, d'une perte ou de toute autre raison, elle peut être recréée lors de la réalisation de transactions via les Services My Wallet.

4.2 Chaque Utilisateur doit gérer de manière appropriée sa clé d'accès et est responsable de tous les actes qu'il effectue à l'aide de sa clé d'accès et des résultats de ces actes.

5. Transactions impliquant des Actifs numériques

- 5.1 La réception d'Actifs numériques par l'Utilisateur dans le cadre des Services est réputée avoir eu lieu au moment où la transaction relative à cette réception d'Actifs numériques est approuvée et enregistrée en tant que transaction sur la blockchain, et non au moment où l'Utilisateur termine les procédures pertinentes.
- 5.2 Les procédures de réception des Actifs numériques peuvent différer en fonction de la nature de chaque Actif numérique compatible avec les Services. Les Utilisateurs doivent s'assurer qu'ils ont compris les procédures pertinentes prescrites par Sony avant d'exécuter ces procédures.
- 5.3 Même si tout ou partie des Actifs Numériques existants dans le cadre des Services est perdu depuis un Compte My Wallet en raison d'un vol, etc., Sony ne sera pas responsable de cette perte, sauf si cette perte est causée par une faute ou une négligence de Sony.
- 5.4 Les Utilisateurs acceptent par avance que, dans les cas où les Services sont terminés ou la gestion d'une partie des Actifs Numériques dans le cadre des Services est arrêtée, même s'il reste un solde dans leurs Comptes My Wallet, ils ne pourront pas effectuer de transactions avec ces Actifs Numériques.

6. Intellectual Property Rights

- 6.1 Les droits de propriété intellectuelle et autres droits relatifs aux Services appartiennent à Sony ou au titulaire des droits d'origine ayant accordé à Sony une licence pour exercer ces droits (le "Titulaire des Droits d'Origine"). Les Services peuvent inclure des logiciels, etc., pour lesquels le Titulaire des Droits d'Origine impose des conditions d'utilisation incompatibles avec les présentes Conditions Générales. Si Sony informe l'Utilisateur de telles conditions d'utilisation dans le cadre des Services, l'Utilisateur devra également utiliser les Services conformément à ces conditions.
- 6.2 En aucun cas, les Utilisateurs ne doivent enfreindre ou commettre tout acte susceptible d'enfreindre les droits de propriété intellectuelle de Sony, des Titulaires des Droits d'Origine ou de tout tiers.
- 6.3 Les Utilisateurs doivent utiliser les Objets dans le cadre de la licence définie par l'émetteur ou les autres titulaires des droits sur ces Objets et ne doivent pas causer de désagréments ou de pertes à Sony concernant l'utilisation des Objets.

7. Frais

Sony ne supportera aucun frais de réseau nécessaires à l'utilisation de la blockchain (les "Frais de Gaz"), lesquels seront exclusivement à la charge des Utilisateurs pour les transactions impliquant des Actifs Numériques effectuées dans le cadre des Services.

8. Lutte contre le blanchiment d'argent et respect des sanctions économiques

Chaque Utilisateur déclare et garantit à Sony qu'il n'est soumis à aucune restriction imposée par les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme, ainsi que par les lois et réglementations relatives aux sanctions économiques mises en œuvre par le Japon, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne, les Nations unies et d'autres régions concernées, et qu'il ne prendra aucune mesure qui pourrait entraîner une violation de ces lois et réglementations par lui-même ou par Sony.

9. Actes interdits

Les Utilisateurs ne doivent pas commettre les actes suivants en rapport avec l'utilisation des Services :

- (1) Actes de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, ou tout acte similaire ; actes enfreignant les lois sur les sanctions économiques ; ou actes entraînant une violation de ces lois par Sony;
- (2) Utilisation du nom d'une autre personne, d'un pseudonyme ou du nom d'un tiers;
- (3) Contrefaçon ou altération d'un Compte My Wallet ou d'un Actif Numérique, ou utilisation d'un Actif Numérique contrefait ou altéré;
- (4) Acquisition d'Actifs Numériques par des moyens frauduleux ou utilisation d'Actifs Numériques acquis illégalement;
- (5) Actes associés à des infractions pénales telles que la fraude;
- (6) Actes contraires aux lois, règlements, décisions judiciaires ou mesures administratives contraignantes;
- (7) Atteinte aux droits de propriété intellectuelle, à la vie privée ou aux autres droits protégés de Sony ou de tiers;
- (8) Actes contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs;
- (9) Envoyer des contenus comportant des expressions excessivement violentes, à caractère sexuellement explicite, assimilables à de la pornographie infantile ou à des abus sur enfants, des expressions discriminatoires, des incitations ou encouragements au suicide, à l'automutilation ou à la consommation de drogues, ou des contenus offensants susceptibles de provoquer un malaise chez autrui.
- (10) Usurper l'identité de Sony ou d'un tiers, ou diffuser intentionnellement de fausses

informations;

- (11) Effectuer des ventes, publicités, sollicitations ou autres actes à but lucratif (sauf si autorisés par Sony) ; mener des activités à caractère sexuel ou indécent ; chercher à rencontrer ou à nouer des relations avec des tiers inconnus ; harceler ou diffamer d'autres Utilisateurs ; ou utiliser les Services à des fins autres que celles prévues;
- (12) Collecter ou divulguer de manière inappropriée des informations personnelles, des informations enregistrées, des historiques d'utilisation, etc., appartenant à des tiers;
- (13) Utiliser les Services par des moyens autres que ceux approuvés par Sony (y compris tout moyen autre que les interfaces fournies dans le cadre des Services);
- (14) Commettre tout acte qui perturbe les serveurs ou systèmes réseau de Sony ; utiliser des BOTs ou d'autres moyens techniques pour manipuler les Services de manière abusive ; répéter inutilement des opérations similaires ; adresser des demandes ou questions inappropriées à Sony (y compris la répétition inutile de questions similaires) ; et tout autre acte qui entrave ou perturbe l'exploitation des activités de Sony ou l'utilisation des Services par d'autres Utilisateurs;
- (15) Télécharger, distribuer, rendre publiquement accessible, modifier ou manipuler, effectuer une ingénierie inverse, décompiler, désassembler, supprimer, etc., tout ou partie des Services au-delà du cadre expressément permis par Sony (y compris les cas où ces actes sont réalisés en désactivant ou en contournant des fonctions telles que la protection des contenus et le contrôle d'accès, ou en exploitant intentionnellement des dysfonctionnements des Services);
- (16) Rapporter des informations fausses à Sony;
- (17) Assister ou encourager tout acte mentionné ci-dessus ; ou
- (18) Tout autre acte que Sony juge raisonnablement inapproprié.

10. Mise en œuvre de mesures appropriées

Si Sony détermine, sur la base de motifs raisonnables, qu'un Utilisateur enfreint les Conditions générales, Sony peut, en donnant préavis raisonnable à l'Utilisateur, mettre en œuvre des mesures jugées raisonnablement appropriées par Sony, telles que la restriction de l'utilisation de tout ou partie des Services, ou la suspension ou la résiliation de l'utilisation du Compte My Wallet de l'Utilisateur.

11. Suspension, modification et résiliation des Services

11.1 En cas de survenance de l'un des événements suivants, Sony peut suspendre la fourniture de tout ou partie des Services, à tout moment, sous réserve de donner un préavis raisonnable à l'avance aux Utilisateurs :

- (1) L'interruption de services tiers nécessaires à la fourniture des Services (y compris, sans s'y limiter, les services de télécommunications et les services cloud) ;
- (2) Une panne, un dysfonctionnement, une surcharge, un accès non autorisé, un piratage, etc. concernant les systèmes nécessaires à la fourniture des Services (y compris les lignes de communication et autres moyens de communication, ainsi que les ordinateurs), ou toute maintenance ou inspection de ces systèmes ;
- (3) L'impossibilité de fournir les Services en raison de pannes de courant, de catastrophes naturelles, de changements politiques, de conflits de travail ou d'autres événements de force majeure ;
- (4) La nécessité d'assurer la sécurité des Utilisateurs ou de tiers, ou en cas d'urgence dans l'intérêt public.

11.2 Sony est en droit de modifier le contenu des Services en tout ou en partie sans préavis aux Utilisateurs. Ces modifications peuvent inclure la mise à jour de l'environnement utilisateur comme condition pour continuer à utiliser les Services..

11.3 Sony peut résilier les Services en donnant un préavis de au moins 60 jours aux Utilisateurs, par publication d'un avis sur le site des Services ou par tout autre moyen jugé approprié par Sony; toutefois, cette exigence de préavis peut être omise en cas d'urgence. Sony n'indemniser ni ne compensera les Utilisateurs pour tout Actif Numérique détenu au moment de la résiliation des Services.

12. Résiliation des Comptes My Wallet en raison de la résiliation des Services, etc., et mesures ultérieures

12.1 Les Utilisateurs peuvent résilier leur Compte My Wallet en suivant les procédures pertinentes prescrites par Sony. À noter que, si un Utilisateur utilise son Compte My Wallet ou les Services pour accéder à d'autres services fournis par Sony ou un tiers (y compris la Plateforme de Marketing pour Fans fournie par Sony), ces autres services ne seront plus disponibles.

12.2 En cas d'annulation ou de résiliation d'un Compte My Wallet pour quelque raison que ce soit, il est possible que l'Utilisateur perde l'accès à l'historique des transactions liées à son Compte My Wallet et que ses droits associés à ce compte soient annulés, sauf disposition contraire prévue dans les Conditions générales ou par des lois et réglementations applicables. Veuillez noter que, même dans les cas où un Utilisateur clôture son compte My Wallet par erreur ou se réabonne aux Services, ces informations ne pourront pas être récupérées et ces droits ne pourront pas être rétablis.

12.3 Si le compte sur un réseau social d'un Utilisateur lié à son Compte My Wallet (Réseaux sociaux) est supprimé ou devient indisponible pour quelque raison que ce soit, le Compte My Wallet (Réseaux sociaux) correspondant sera résilié, et les stipulations des trois paragraphes précédents s'appliqueront. Il en va de même si l'adresse e-mail d'un Utilisateur liée à son Compte My Wallet (Adresse e-mail) est supprimée ou devient indisponible, entraînant la résiliation du Compte My Wallet (Adresse e-mail).

13. Responsabilités des Utilisateurs

13.1 Les Utilisateurs doivent utiliser les Services sous leur propre responsabilité et ils sont ainsi responsables de toutes les actions qu'ils accomplissent dans le cadre de l'utilisation des Services, ainsi que des résultats de ces actions.

13.2 Si Sony subit des pertes, directement ou indirectement, en raison de l'utilisation des Services par un Utilisateur (y compris dans les cas où Sony subit des pertes dues à une gestion inadéquate par l'Utilisateur de son Compte My Wallet ou à l'utilisation du Compte My Wallet par un tiers, ou si Sony reçoit une réclamation d'un tiers résultant de cette utilisation des Services), l'Utilisateur pourra le cas échéant être tenu d'indemniser Sony pour ces pertes.

13.3 Les Utilisateurs doivent bénéficier à leurs frais et sous leur propre responsabilité, d'un environnement d'utilisation compatible avec les Services, incluant les équipements et les moyens de communication.

13.4 Les Utilisateurs doivent, selon leur environnement d'utilisation des Services et à leurs frais, mettre en place des mesures de sécurité, telles que la prévention des infections par des virus informatiques, des accès non autorisés et des fuites d'informations.

13.5 Tout différend survenant entre les Utilisateurs, ou entre un Utilisateur et un tiers, en lien avec l'utilisation des Services, doit être résolu sous la responsabilité de chaque Utilisateur, sans aucune implication de Sony.

13.6 Si Sony subit des pertes en violation de la clause précédente, les Utilisateurs impliqués dans le différend pourront le cas échéant être tenus d'indemniser conjointement et solidairement Sony pour toute perte résultant de ce différend.

14. Absence de Représentation ou Garantie

- 14.1 Sony peut publier des communiqués de presse, des bulletins d'information et d'autres annonces publiques concernant les ajouts ou modifications des fonctionnalités des Services, le développement d'autres services liés aux Services, et d'autres sujets. Toutefois, ces annonces publiques, quel que soit le média utilisé, ne constituent pas une déclaration ou garantie que ces modifications ou services supplémentaires seront effectivement mis en œuvre au moment de ces annonces ou à l'avenir.
- 14.2 Sony ne garantit pas que les Services sont compatibles avec tous les modèles et appareils, ni avec toutes les versions des systèmes d'exploitation des modèles et appareils. Les Utilisateurs acceptent par avance que l'utilisation des Services peut échouer ou devenir indisponible en raison d'une mise à jour de la version du système d'exploitation du modèle ou appareil utilisé pour les Services. Sony ne garantit pas qu'elle sera en mesure de résoudre ces échecs ou indisponibilités.

15. Limitation de Responsabilité

- 15.1 Sony ne sera pas responsable des dommages mentionnés ci-dessous :
- (1) Dommages résultant de retards ou d'incapacité à mettre en œuvre des procédures liées au transfert d'Actifs Numériques, etc., en raison de causes non imputables à Sony, telles que des pannes d'électricité, des catastrophes naturelles, des événements politiques, des conflits sociaux et d'autres cas de force majeure, ainsi que des ralentissements dans le traitement des transactions sur blockchain ;
 - (2) Dommages résultant de dysfonctionnements dans la distribution des Actifs Numériques causés par des cyberattaques, etc. ;
 - (3) Dommages causés par l'établissement, la révision ou l'abrogation de lois, réglementations, directives, etc. dans chaque pays, ou par des règles établies par des organisations d'autorégulation ;
 - (4) Dommages résultant de défaillances ou de retards de télécommunications (y compris ceux causés par un trafic Internet élevé) ;
 - (5) Dommages résultant de dysfonctionnements matériels ou logiciels de l'Utilisateur, ou de défaillances des systèmes informatiques, logiciels, ou services fournis par Sony ou par des tiers ;
 - (6) Dommages résultant de l'incapacité de l'Utilisateur à fournir des informations précises ou à effectuer les vérifications nécessaires ;
 - (7) Toute autre dommage résultant d'une cause non imputable à Sony.
- 15.2 Sony ne fait aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, concernant la

précision, la sécurité ou tout autre aspect des contenus, etc., des sites ou services tiers accessibles via des hyperliens affichés sur les sites liés aux Services. Sony ne sera pas responsable des dommages subis par un Utilisateur résultant de ces sites ou services tiers.

15.3 Sony ne fait aucune déclaration ou garantie quant à la valeur, la stabilité ou la légalité des Actifs Numériques eux-mêmes. Sony ne sera pas responsable des dommages résultant d'une compréhension insuffisante par un Utilisateur de la nature ou des mécanismes des Actifs Numériques.

15.4 Sony ne sera pas tenu de réparer les dommages résultant de l'établissement ou de la révision des lois, ordonnances, réglementations, règles, directives ou autres restrictions applicables à l'utilisation des Services et des Actifs Numériques, ou du système fiscal correspondant, y compris la taxe à la consommation. Sony ne garantit pas que l'utilisation des Services n'est pas soumise à une imposition au Japon ou à l'étranger.

16. Third Party Services

Les services peuvent être basés sur la blockchain et/ou d'autres services qui ne sont pas sous le contrôle de Sony, et Sony n'assumera aucune responsabilité en ce qui concerne la fourniture de tels services ou leur utilisation par les Utilisateurs.

17. Avis aux Utilisateurs, modifications des informations enregistrées, etc.

17.1 Les directives, avis et autres communications concernant les Services seront communiqués par Sony aux Utilisateurs en les publiant sur le site web des Services, en les envoyant aux adresses e-mail des Utilisateurs, ou par tout autre moyen jugé approprié par Sony à sa discrétion raisonnable. Sony ne sera pas responsable envers les Utilisateurs des pertes ou autres conséquences résultant de la non-réception, du retard, etc., de ces communications.

17.2 Les communications des Utilisateurs à Sony concernant les Services devront être effectuées en les soumettant via le formulaire de contact disponible à l'emplacement approprié sur le site web géré par Sony ou par tout autre moyen désigné séparément par Sony.

17.3 En cas de modification des informations enregistrées par un Utilisateur auprès de Sony (y compris les informations concernant l'Utilisateur lui-même), l'Utilisateur devra informer Sony des détails de cette modification sans délai, conformément aux procédures

prescrites par Sony.

- 17.4 Si Sony demande à un Utilisateur des informations additionnelles ou des renseignements concernant les informations de l'Utilisateur déjà enregistrées, ce dernier devra fournir les informations supplémentaires ou les informations et documents demandés par Sony conformément aux procédures indiquées par Sony, sans retard. Si ces actions ne sont pas entreprises dans le délai spécifié par Sony (y compris les cas où Sony détermine de manière raisonnable que les informations enregistrées ou soumises sont fausses), Sony pourra prendre les mesures qu'elle juge raisonnablement appropriées, telles que restreindre l'utilisation de tout ou partie des Services, ou suspendre ou résilier l'utilisation des Comptes My Wallet, sous réserve d'en avertir préalablement l'Utilisateur.
- 17.5 Sony peut vérifier périodiquement ou ponctuellement les informations d'enregistrement des Utilisateurs. Si des informations d'enregistrement ne peuvent pas être vérifiées, Sony pourra prendre les mesures qu'elle juge raisonnablement appropriées, telles que restreindre l'utilisation de tout ou partie des Services, jusqu'à ce que les informations d'enregistrement soient vérifiées.
- 17.6 Sony considérera que les informations de contact actuellement enregistrées par un Utilisateur sont valides, et communiquera ou notifiera l'Utilisateur en utilisant ces informations de contact.

18. Absence de cession

- 18.1 Les Utilisateurs ne peuvent céder à un tiers tout ou partie de leurs droits ou obligations en vertu des présentes Conditions, sans l'accord écrit préalable de Sony.
- 18.2 Sony peut, transférer l'activité relative aux services à un tiers. Le transfert d'entreprise mentionné dans cet article comprend toutes les formes de transfert, y compris les scissions et les fusions d'entreprises.

19. Modifications des Conditions générales

- 19.1 Si Sony le juge nécessaire, Sony peut modifier les Conditions périodiquement dans la mesure permise par les lois et les règlements.
- 19.2 Si Sony souhaite modifier les présentes Conditions générales, Sony affichera le contenu

des Conditions générales modifiées et la date d'entrée en vigueur de cette modification sur le site web des Services, ou communiquera ledit contenu et la date d'entrée en vigueur aux Utilisateurs conformément à l'article 17, après avoir déterminé un délai de préavis jugé raisonnable par Sony au vu du contenu de la modification.

20. Loi applicable et juridiction

- 20.1 Les Conditions générales sont régies par les lois du Japon, , nonobstant le droit pour l'Utilisateur de bénéficier de droits plus favorables reconnus par les lois applicables au sein de son lieu habituel de résidence.
- 20.2 En cas de question non adressée par les Conditions en cas de doute quant à l'interprétation des Conditions, Sony et les Utilisateurs concernés se consultent mutuellement en toute bonne foi pour résoudre cette question.
- 20.3 En cas de litige entre Sony et un Utilisateur en rapport avec les Conditions générales et les Conditions, le tribunal de district de Tokyo aura la compétence sur ce litige en tant que tribunal de première instance, nonobstant le droit pour l'Utilisateur de saisir les tribunaux de son lieu habituel de résidence en ce qui concerne tout litige en rapport avec les présentes Conditions générales.

Date de création : 1er février 2025